

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. . .  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Dernier souvenir du Pontife Pie IX, pour le Canada, accordé au séminaire de Ste. Thérèse. — La paix et le congrès en Europe. — Nouvelles de Rome; le Denier de Saint-Pierre. — Monument projeté à la mémoire du vénéré Pontife Pie IX; l'Union Allot se met à la tête de ce mouvement qui a obtenu l'approbation de Mgr l'évêque de Montréal. — Souscription en faveur du séminaire de Rimouski; M. le chanoine Winter entreprend dans ce but un voyage aux Etats-Unis. — Condition financière de la ville de New-York.  
**Causerie Agricole :** Le jardin potager (Suite): Pontes du jardin. — Défoncements. — Semer et planter; terrer et cultiver.  
**Sujets divers :** Conseils à la jeune fermière (Suite): Manière d'engraisser les oies. — Elevage des canards, couvaisons; engraissement des canards. — Chemins municipaux: chemins dans les terres argilleuses; entretien et coût des chemins. — Voulez-vous bien engraisser un agneau! — Les truies qui mangent leurs petits.  
**Choses et autres :** Bibliographie: "Manuel de la confrérie du Cœur de Jésus." — Sommaire du "Canada Musical", revue musicale qui devrait se trouver dans toutes les familles où l'on s'occupe de musique. — Loi rescindée, prohibant l'importation des bestiaux d'Europe en Canada. — Vente de chevaux à Montréal. — Voulez-vous, cultivateurs, ne pas payer de taxes? encouragez votre propre industrie! — A notre correspondant J. B. Z. K.  
**Recettes :** Moyen de détruire la "bruche des pois." — Moyen de blanchir la laine. — Préserver les moutons de la gale et des verminees. — Empêcher une indienne de changer.

**A nos abonnés retardataires.** — Plusieurs de nos abonnés retardataires nous ont demandé de les attendre quelque temps, pour le paiement de leur abonnement; il y a déjà plusieurs mois que nous attendons, et l'envoi se fait attendre. Ce retard nous est absolument nuisible, car, nous aussi, nous avons des dettes à payer, et nous comptons pour les payer sur les promesses qui nous ont été faites par plusieurs de nos abonnés retardataires. Nous l'avons souvent répété, la somme due par chacun n'est pas considérable, et ces petits montants réunis ensemble établissent une somme qui nous permettrait de faire honneur à nos affaires, si on voulait tant soit peu se gêner pour nous les faire parvenir. — Un peu de bonne volonté, et songez que pour la forte dépense que nous faisons chaque semaine, par la publication de la Gazette des Campagnes, il nous faut plus que recevoir \$3 à \$4 par semaine.

Nous remercions sincèrement ceux qui se sont empressés de payer leur abonnement; mais malheureusement il y a encore un trop grand nombre d'arrérages qui se font attendre. — De grâce que l'on nous rende cette justice de payer au plus tôt.

## REVUE DE LA SEMAINE

Des lettres de Rome nous apportent l'heureuse nouvelle qu'une des dernières pensées et peut être le dernier don de Pie IX ont été pour le Canada. Un prêtre canadien qui suit à Rome les grands cours de théologie, M. S. P. Lonergan, du séminaire de Ste. Thérèse, désirent obtenir pour cette maison un souvenir de Pie IX. A cet effet il présente une supplique au Saint-Père par l'entremise de Son Eminence le cardinal Franchi, alors préfet de la Propagande.

Le 5 février, deux jours avant sa mort, Pie IX daigna exaucer cette demande par le don d'un magnifique calice à la chapelle du séminaire de Ste. Thérèse. Voici la lettre de Son Eminence le cardinal Simeoni, qui annonce officiellement cette précieuse faveur :

Révérénd S. P. LONERGAN,

Révérénd Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le St. Père Pie IX, de sainte mémoire, peu de jours avant sa mort, a daigné exaucer votre demande en accordant un magnifique calice à la chapelle du petit séminaire de Ste. Thérèse, diocèse de Montréal, dont vous êtes directeur.

Je suis heureux de croire que vous trouverez dans ce don précieux un nouveau témoignage de l'affection particulière de ce grand Pontife pour votre diocèse. Vos élèves y trouveront de même un stimulant spécial pour demeurer toujours attachés au Siège apostolique.

Dans cet espoir, je prie le Seigneur de vous combler de ses bienfaits.

Rome, de la Propagande, 15 mars 1878.

JEAN CARD. SIMEONI, Préfet.  
C. B. AGNOZZI, Secrétaire.

— La question de la paix et du congrès est toujours le thème d'interminables correspondances entre les hommes d'Etat de l'Europe et entre les journaux. Plus chacun met la main dans cet écheveau, plus il est emmêlé. Aujourd'hui il est question d'une conférence qui se tiendra à Berlin, et où la France sera représentée par MM. Waddington et de Saint-Valler. Mais la

réunion n'est pas encore certaine ; les gouvernements intéressés ne sont pas encore d'accord sur tous les préliminaires. En attendant, les porteurs de valeurs turques se réunissent pour former un syndicat chargé de demander à la Russie qu'elle se charge de les indemniser au prorata des revenus des territoires dont elle s'empare, et que la Turquie affectait à leur garantie.

Il est probable que la Russie les engagera à demander un autre gage à leur auguste débiteur.

— Au Vatican, vingt-cinq des Suisses, embauchés par les francs-maçons, se sont mutinés pour arracher une triple gratification au nouveau pape.

Ils ont été remerciés et renvoyés avec trois mois de solde, et remplacés par des soldats fidèles et dévoués.

L'entreprise a tourné à la confusion de ses auteurs.

Les journaux italiens continuent de répandre les bruits les plus absurdes et les plus mensongers sur tout ce qui concerne la situation et la politique du pape Léon XIII. Il est absolument faux, par exemple, que Pie IX ait amassé un trésor au moyen du denier de saint Pierre. Cette contribution volontaire du monde catholique a été dépensée tous les ans. Pie IX l'appliquait au service de la cour romaine, au soutien des évêques et des prêtres spoliés par les gouvernements d'Italie, de Suisse et d'Allemagne, et en secours aux missions lointaines qui ont pris une si merveilleuse extension sous son règne. Le but de ces mensonges est de tarir les sources du revenu qui soutient l'indépendance de la papauté. Nous ne doutons pas que les menteurs n'en soient pour leurs frais.

Voici à ce sujet ce que nous lisons d'un correspondant de Rome, en date du 11 mars dernier, dans le *Courrier du Canada* :

" L'Univers a signalé le mensonge des correspondants de journaux qui dotent le Saint-Siège d'une fortune colossale. Ce mensonge est une manœuvre sectaire qui a pour objet de refroidir ou de supprimer le denier de Saint-Pierre. Pour sa part, l'Univers lutte contre ce mensonge, en consacrant chaque jour une colonne au dou du joyeux avènement de Léon XIII, et les catholiques venant à Rome mettent aux pieds de Sa Sainteté de généreuses offrandes. Mais il n'en est pas moins utile de signaler l'impudence de la presse hostile. A Rome même, où les partis savent à quoi s'en tenir sur les malheurs du Saint-Siège, et sur les difficultés de pourvoir au besoin de l'Eglise universelle, un journal l'Avvenir, ose s'écrire une lettre suisse où je lis ce qui suit :

" On parle dans notre pays d'une souscription ayant pour objet d'offrir au nouveau Pape une tiare magnifique ; on parle aussi de lui venir en aide financièrement. Un de nos journaux proteste contre de tels projets ; il dit, avec raison, que nous souffrons plus que le Pape, attendu que le Pape dispose de la bagatelle de 100 millions à lui légués par Pie IX, plus 30 millions d'une Liste civile faite par les Etats catholiques, et 8 ou 10 millions du Denier de saint-Pierre.

" Le legs des 100 millions étant déjà inventé, mais la Liste civile des Etats catholiques est toute neuve. Il n'y a pas de raisons pour s'en tenir là et des journalistes sectaires sauront trouver autre chose.

" Ce qui est vrai et bien connu des sectaires eux-mêmes, c'est que le gouvernement pontifical vit au jour le jour des offrandes des fidèles, et c'est pourquoi il lui faut des secours en argent, plutôt que des objets d'art ou des présents d'autre nature, dont l'offrande témoigne aussi vivement de l'amour filial des catholiques et qu'on ne saurait, à cause de cela, leur interdire, mais qui, de nos jours, doivent être une exception très-rare, parce qu'ils sont propres aux temps prospères, et que le denier de

Saint-Pierre est aujourd'hui pour les catholiques la première des démonstrations comme il est la première des nécessités."

— Le cercle de la jeunesse catholique d'Italie a pris l'initiative d'un projet à l'exécution duquel le Canada est appelé à prendre part. Ce serait d'élever un monument à la mémoire du vénéré Pontife Pie IX.

L'Union Allet, de Montréal, a été honorée de la lettre ci-dessous du Commandeur Acquaderni, Président de l'Association de la Jeunesse catholique italienne, faisant connaître ce projet :

" PIE IX EST MORT !

" Ces mots résument le plus grand malheur qui ait pu frapper l'Eglise et le monde.

" Autour de cette noble et majestueuse figure de pontife, de Père, l'amour enthousiaste des enfants et une verte et prodigieuse vieillesse avaient créé pour ainsi dire une auréole d'immortalité. Personne ne pouvait se persuader que pour lui aussi viendrait le jour où il nous abandonnerait ici-bas et du milieu des tempêtes de la vie terrestre il s'envolerait au Ciel pour y recevoir la récompense impérissable.

" Les mérites extraordinaires de ce grand Pape, auquel l'Eglise et l'histoire assigneront la place qui lui est due, exigent de la part des catholiques quelque chose de plus qu'un regret filial et douloureux. Il faut que la génération actuelle, qui a admiré les vertus insignes de cet homme providentiel et qui a goûté les fruits de son amour immense envers l'Eglise et la société prouve à la postérité, d'une manière durable et solennelle, les sentiments de gratitude dont elle est pénétrée.

" A plusieurs reprises, l'Association de la jeunesse catholique italienne demanda aux catholiques l'obole pour Pie IX vivant ; aujourd'hui les larmes aux yeux et le cœur déchiré de la plus poignante douleur, elle vient leur demander l'obole pour Pie IX mort.

" Jadis, cette obole servait à secourir son auguste pauvreté et à lui fournir les moyens d'accomplir tant de prodiges de charité et de munificence qui étonnèrent le monde entier. Aujourd'hui elle servira à lui ériger, de la manière qui sera jugée la plus digne, un monument pour rappeler à la postérité notre reconnaissance ineffaçable envers l'Immortel Pontife, qui a tant souffert pour défendre les droits sacrés de l'Eglise, de nos consciences, de notre foi.

" En prenant cette initiative notre association est persuadée d'interpréter le sentiment universel, et ne doute pas que cette appel trouvera un écho généreux dans le cœur de tous ceux qui se vantent du nom d'enfant de Pie IX.

" JEAN ACQUADERNI,

" Président de l'association de la jeunesse catholique italienne.

" HUGUES FIANDALI, Secrétaire général."

L'Union Allet, par son Bureau de Régie, s'est de suite adressé à Monseigneur de Montréal, pour l'informer qu'elle serait heureuse de rentrer dans ce mouvement, mais qu'au préalable elle désirerait connaître si Sa Grandeur approuvait le projet et lui donnait sa sanction.

Sa Grandeur a bien voulu répondre par la lettre qui suit :

" M. le Président,

" C'est de tout cœur que je bénis l'heureuse pensée d'organiser une souscription, afin d'ériger à la mémoire de l'Immortel Pie IX un monument digne de ce grand Pontife et du monde catholique appelé à y contribuer.

" Il appartient aux Zouaves Pontificaux Canadiens de prendre l'initiative dans cet acte de reconnaissance envers un Pontife qui s'est montré pour eux un Père si tendre et si affec-

tuens. Je bénis donc votre entreprise et j'espère qu'elle sera couronnée d'un plein succès.

"Veuillez donc m'inscrire pour la somme de cinq piastres.

"Je suis, Monsieur le Président,

Votre très-humble serviteur,

"EDOUARD CHS. EV. DE MONTREAL"

Après cette bienveillante et honorable approbation, l'Union Allet croirait forfaire à son devoir en ne se rendant pas à l'invitation du commandeur Acquaderni; et elle considère comme une bonne fortune de contribuer pour sa petite part à cette grande œuvre qui a toutes les sympathies.

Après avoir examiné les divers moyens de provoquer et de recueillir les souscriptions et voulant donner à cet acte un caractère aussi général que possible, nous sommes arrêtés au moyen suivant toujours employé avec succès en Europe dans de pareilles circonstances: des listes de souscriptions seront ouvertes dans les journaux catholiques de Montréal dont le concours a été généreusement offert, et dans les autres journaux du diocèse qui voudraient bien se joindre à leurs confrères montréalais.

Chaque semaine sera publié une liste nominale des souscriptions recueillies dans les huit jours et le montant sera versé à l'Evêché entre les mains de M. l'Aumônier.

Les belles et touchantes démonstrations qui ont eu lieu récemment à l'occasion de notre illustre et regretté PONTIFE ont mis une fois de plus en relief tout l'amour, la reconnaissance et la vénération que notre population catholique entier est invité à concourir à cette grande œuvre de piété filiale, nous avons l'intime conviction que nos catholiques ne resteront pas en arrière.

Si le but que se proposent en Europe les organisateurs de ce mouvement peut être atteint, le montant des souscriptions sera appliqué à fonder un établissement de charité. Cette institution qui portera le nom de Pie IX perpétuera ainsi les bienfaits que le Saint Pontife n'a cessé de prodiguer aux classes déshéritées pendant son long et mémorable règne.

M. le chanoine Moreau s'est chargé de donner suite à cette grande idée ou ce qui concerne les catholiques du Canada.

— M. le chanoine Winter, curé de l'Île Verte, est parti dernièrement pour les Etats-Unis, afin d'y accomplir en faveur du Séminaire de Rimouski, surtout parmi la population de langue anglaise, une mission de zèle semblable à celle que remplit depuis plusieurs mois le Révd. M. Charles Guay, curé de N. D. du Sacré-Cœur, parmi les Canadiens-Français.

Nous apprenons que M. Guay est de retour dans sa paroisse pour le temps pascal, mais nous croyons qu'il se propose de continuer sa collecte au mois de mai. Jusqu'ici il paraît avoir eu un très-beau succès, malgré la gêne générale, grâce à son énergie incomparable et à ses efforts persévérants. Le Séminaire aussi bien que notre diocèse tout entier, lui devra certainement beaucoup de reconnaissance.—*Le Nouvelliste de Rimouski.*

— Le *World* fait le tableau suivant de la condition financière de New-York :

"La dette de notre ville en chiffres ronds est d'environ \$150,000,000 ou, déduction faite du fonds d'amortissement, de \$119,000,000. Il y a dix ans, la dette de la ville s'élevait à \$34,000,000. Que voyons-nous au-delà du Parc Central qui puisse justifier cette énorme augmentation de \$116,000,000 ? Des pavés brisés, des rues malpropres, et des quais pourris. La ville devra bientôt augmenter sa dette pour faire les réparations nécessaires, ou s'attendre à voir les moissons de l'ouest et le commerce de la mer lui échapper, et la valeur de sa propriété fi-

nanrière diminuer de 50 par cent au-dessous de sa valeur actuelle. En 1826, la taxation de cette ville était de \$21,000,000, et dix ans auparavant les taxes n'étaient que de \$17,000,000. Les dépenses annuelles de la ville de New-York sont maintenant plus considérables que celles de la nation entière durant la guerre de 1812."

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE JARDIN POTAGER (Suite).

*Pentes du jardin.*—Si le terrain destiné au jardin n'a pas naturellement une pente douce, on doit lui en ménager une imperceptible et perpétuelle dans toutes les allées qui règnent le long du levant, et dans une de celles du midi: cela produit deux bons effets: 1o. on empêche que l'eau des pluies ne se répande dans les jardins; 2o. on la conduit jusqu'aux pieds des arbres, qui ont toujours besoin d'humidité dans ces expositions.

La pente est presque insensible, quand elle ne passe pas un pouce et demi sur une toise de longueur, surtout lorsque la longueur est grande; car une pente de douze ou quinze pieds sur quatre-vingt toises de long, est moins sensible et moins inconcomode qu'une pente de deux pieds et demi sur une longueur de vingt toises, quoique ce soit la même proportion.

Une pente commence à être rude, quand elle est de deux pouces par toise; si elle passe, il faut la corriger, ou en baissant le terrain le plus élevé, ou en élevant par des terres d'apport ou de fumier celui qui est trop bas, ou enfin en partageant cette grande pente en différentes portions, pour en former des terrasses particulières, les uns sur les autres, plus ou moins larges, selon la disposition du terrain. Ce sont autant de jardins séparés qu'on disposera suivant le besoin.

On doit faire de distance en distance, dans les allées des terrains qui vont en pente, de petits arrêts qui n'excèdent la superficie des allées que de quelques pouces, ou simplement de petites rigoles qui détournent les eaux des pluies dans des carrés voisins; et même si ces arrêts ou rigoles ne suffisent pas, on ménage au bas du jardin une sortie pour la décharge de ces eaux; ou bien on y fait une pierrée, dans laquelle elles se perdent en terre, ou quelques puisards de terre glaise, où elles tombent et se conservent quand on veut s'en servir pour les arrosements.

*Défoncements.*—Le terrain du jardin choisi, disposé et clos, il faut le pour mettre en œuvre, commencer par le défoncer partout à trois pieds environ de profondeur.

1o. Défoncer la terre, ce n'est autre chose que la remuer, en sorte que le dessus soit mis dans le fond, et le fonds au-dessus, sans aucun mélange du fond avec le dessus.

2o. La fouille se fait pour mieux distribuer le terrain, et parce que rien n'est meilleur pour la fécondité de toutes sortes de plantes, soit arbres ou légumes; car ce remuement de la terre dans sa superficie en ranime les sels, la chaleur du soleil et les pluies y communiquent de nouveaux principes de végétation, et les plantes, qui trouvent partout une terre légère et aérée à percer, se fortifient plus vite. C'est pourquoi on doit défoncer tout le terrain d'un jardin à trois pieds de profondeur, aussi bien pour les légumes que pour les arbres, parce que les uns et les autres pivotent pour la plupart, et qu'ils viennent toujours mieux en terre bien meuble. Il faut défoncer également les endroits où l'on doit faire les allées: 1o. parce que toute la terre

du jardin doit être d'une égale hauteur ; et comme le défoncement hausse le terrain de six pouces, les allées qui ne seraient pas défoncées, seraient par conséquent plus basses de six pouces que les carrés : et l'eau des pluies, qui n'aurait pas d'égout, rendrait souvent les allées impraticables.

29. On peut mettre au pied des arbres, la terre des allées défoncées, qui sont à côté, et la terre usée de ces vieux arbres servir à regarnir les allées.

30. Le défoncement se fait en automne ; et pour le faire avec succès et économie, il ne faut point ôter toute la terre de chaque tranchée, et l'y remettre ensuite, ce serait remuer deux fois la même terre inutilement, faire double dépense, et perdre du temps.

On fait donc une première tranchée de trois pieds de profondeur, dont on jette la terre à côté, le dessus dessous, et on la laisse là jusqu'à la fin de tout le défoncement ; on fait entrer cette tranchée aussi longue et aussi large qu'on veut, sans néanmoins excéder une toise de longueur et quatre pieds en largeur, pour ne point fatiguer ; et si on la fait de quatre toises dans sa largeur du terrain, sur quatre pieds de longueur, trois hommes pourraient y travailler aisément ensemble. Les jardiniers appellent ces tranchées *jauges* ; ils appellent aussi *jauge* le bâton nécessaire pour mesurer la profondeur et l'étendue de chaque tranchée, afin de les faire toutes égales. On en fait une accordée près de la première, et on jette dans la première jauge les terres de la seconde, à mesure qu'on la creuse ; en sorte qu'en montant dessus ce qui était dessous, et dessus ce qui était dessous, on fait une superficie nouvelle de la terre qui était dans le fond, et toute la terre mûrira. On se sert des bâtons nommés *jauges*, pour faire la seconde tranchée égale à la première ; on en fait de même une troisième, et ainsi successivement, jusqu'à ce que tout le terrain soit défoncé ; en sorte qu'à la fin il reste une tranchée pareille à la première, qu'on remplit de la terre de cette première jauge.

Si les terres ne sont pas bien bonnes, on doit prendre toute la superficie des allées pour la mettre dans les tranchées, et remettre toute la mauvaise terre qui en sort sur les allées.

S'il se trouve du tuf dans le fond des tranchées, il le faut ôter et y mettre d'autre terre ; car il est mortel aux arbres.

Si le fond n'est qu'un petit caillou noir, on le laisse ; il n'est pas mauvais aux arbres ni au fruit ; au contraire, la racine y trouve beaucoup de sels.

En mettant ainsi la terre le dessus dessous par tranchées, ce remuement fait naturellement un talus devant l'ouvrier ; et en cas qu'on ait à fumer cette terre, il faut avoir apporté le fumier sur le bord de la tranchée, et pendant que plusieurs hommes défoncent la terre et la jettent devant eux, un autre qui est sur le bord de la tranchée répand le fumier sur le talus ; par ce moyen la terre est bien mêlée et nullement trépiquée.

Pour distribuer également le terrain des carrés, on commence par le mesurer en dedans, sans y comprendre les plates-bandes qui sont autour, et on fait toutes les planches d'une égale largeur, autant qu'on le peut. On les fait ordinairement d'environ quatre pieds de large chacune, avec un sentier d'un pied entre deux. Les planches plus larges sont incommodes pour la culture.

On doit pour la même raison et pour la beauté, proportionner leur longueur à leur largeur, et il faut toujours les border un peu avec le râteau, pour retenir l'eau des pluies et ainsi que

des arrosements, surtout dans les terres légères, sablonneuses ou sèches ; mais dans celles qui sont humides, il faut au contraire que le milieu des planches et des plates-bandes soit un peu plus élevé que les extrémités, et que les sentiers et allées aillent un peu en pente, ou y faire des rigoles afin que les eaux s'écoulent. En dressant les planches, on ôte en même temps toutes les pierres que le râteau rencontre.

On ne doit jamais battre le bord des plates-bandes ; cela les rend trop élevées du milieu.

On placera le bassin directement dans le milieu du jardin, et on y en fait un : ce qui sera commode pour fournir les eaux nécessaires aux arrosements.

Les carrés partagés, s'il reste du terrain, comme encoignure, langue de terre ou autres, on pourra y faire quelque couche à l'écart ou y faire des loges à outils ; car il n'y a pas de si mauvaise exposition qui ne soit bonne à quelque chose, et le grand art du jardinage consiste à n'avoir jamais de terrain inutile.

On place en face du principal aspect de la maison ce qui flatte le plus la vue et l'odorat, comme fleurs, arbrisseaux et parterres ; de sorte que quand on a plusieurs jardins et de grands jardins à sa disposition, on éloigne les fruitiers et les potagers à l'écart ; mais lorsqu'on n'a qu'un jardin d'étendue médiocre, on doit songer à l'utile, et employer son terrain en plantes utiles plutôt qu'en parterre et en fleurs.

*Semer et planter, terroter et cultiver.*—C'est dans des planches bien fumées et bien labourées, ou sur les couches, qu'on dresse, qu'on sème ou qu'on plante toutes les plantes potagères, chacune en saison.

10. On y plante, c'est-à-dire on y fiche dans un trou fait en terre avec un morceau de bois nommé *plantoir*, les choux, les salades, les céleris, les concombres, les melons, les citrouilles, etc. Il y a même certaines plantes qui ne se sèment que rarement, et qui se plantent seulement, comme les fraisiers. Il faut toujours couper le pivot, rafraîchir les racines, et quelquefois les feuilles de tout ce qu'on transplante, en prenant garde d'endommager le cœur de la plante. Tout ce qu'on replante ou transplante doit être arrosé aussitôt et assidument pendant le printemps et l'été.

20. On y sème toutes les autres plantes ; les unes se sèment pour demeurer en place, comme cerfeuil et persil ; les autres pour être transplantées, comme laitues de toutes sortes, céleris et choux. Tout ce qu'on sème, on le fait ou par rayons, ou en plein champ.

On rayonne au cordeau les planches, on les traçant avec le bout d'un bâton, ou en y appuyant le manche d'une bêche couchée de son long, pour y semer certains légumes, comme persil, cerfeuil, épinards ; on remplit de terre les rayons sans herser. Mais à l'égard des autres plantes potagères, comme oignons et racines, il vaut mieux les semer en pleine planche, marcher dessus pour attacher les graines à la plante, et ensuite les herser légèrement avec le râteau, ou avec une fourche de fer.

30. Il faut porter du terreau sur chaque planche qui aura été semée pour les terroter de l'épaisseur d'un bon pouce, afin que les graines germent et lèvent plus aisément, et que la terre ne soit battue par les pluies et les arrosements, ni scellée par les eaux et les gelées qui viennent à contre-temps, ni desséchées par les hâles, les vents et la chaleur.

40. Si la planche ou couche n'est pas mouillée quand on sème

on l'arrose aussitôt, pour que les graines prennent racine; et on continue tous les jours tant qu'il fait chaud et qu'il ne pleut pas.

50. On doit toujours se souvenir de ne mettre en vue et à l'entrée du jardin, que ce que le jardinage a de plus gracieux pour la vue et pour l'odorat, et de placer à l'écart les plantes fortes, les choux, les fumiers, etc.

60. On peut aussi entremêler les planches de différentes sortes de plantes, mettre des planches de verdure parmi des planches de racines, et ainsi du reste, pour que la variété des planches du carré plaise mieux à la vue, et que les plantes de mêmes espèces ne s'affament pas les unes les autres; car la nature ne se plaît pas moins dans la diversité, que la vue.

70. Il faut placer auprès de l'eau les plantes qui ont le plus besoin d'arrosements.

80. Ne semer et ne replanter jamais deux années de suite une même chose dans un même endroit, tant qu'on le peut.

90. Quand les semences sont levées, les arroser, les enraciner avec soin, sans prendre les bonnes herbes pour les mauvaises; les serfouir, pour que la terre, bien descellée, profite de la pluie et des arrosements; et arroser exactement pendant les hâtes du printemps et la chaleur de l'été, surtout les plantes qui ont le plus besoin d'eau, comme les laitues pour pommer, les concombres, les raves, les oignons, le céleri, etc.

100. Enfin, tenir toujours la terre bien meuble, et y prodiguer les amendements, parce que les plantes potagères l'exigent beaucoup.

(A suivre.)

### Conseils à la jeune fermière.

(Suite.)

*Manière d'engraisser les oies.*—Il y a diverses manières d'engraisser les oies; je vais l'indiquer les principales. Il y en a qui les enferment dans une futaille de trois juste assez larges pour qu'elles puissent y passer la tête et se nourrir au dehors. Il y en a d'autres qui mettent les oies séparément dans des pots de terre sans fond et assez étroits pour que la bête s'y trouve engagée ne puisse se retourner et mouvoir. J'en sais encore qui commentent par enlever aux oies quelques plumes des ailes et du croupion et qui les mettent ensuite douze par douze dans des caisses étroites et basses, où elles ne peuvent ni se tenir debout ni remuer librement. On met à leur portée de la pâtée et beaucoup d'eau. Quand leur appétit baisse, on leur bourre le jabot deux fois par jour d'abord, et ensuite trois fois, au moyen d'un entonnoir dans lequel on verse du grain, et, au fur et à mesure que le jabot se remplit, on retire l'entonnoir et l'on offre à l'oie une écuelle d'eau dans laquelle quelques éleveurs mettent du sable et du charbon de bois en poudre. J'en sais d'autres enfin qui enferment les oies jeunes et maigres, chacune dans une boîte étroite, dont le fond est à jour pour le passage des ordures. C'est là qu'elles vivent et se développent jusqu'à n'y plus tenir.... Cette boîte ne présente qu'une ouverture qui permet à la bête de manger et de boire dans une auge mise à sa portée. Il y a même, dit-on, des éleveurs barbares qui crèvent les yeux aux oies et leur clouent les pattes sur des planches pour obtenir le repos parfait et éviter toute distraction; mais nous en doutons.

Il te faudra trois semaines pour bien engraisser une oie, et, de 40 à 50 livres de blé d'inde ou d'orge. Dès le mois de novembre, tu te mettras à la besogne, et, avant d'emprisonner les oies maigres, tu les plumeras sous le ventre. Tu choisiras ensuite un lieu étroit, assez frais, à demi obscur, silencieux et éloigné du voisinage des oies criardes. Ces précautions prises, tu adopteras l'un des procédés que je t'indiquais tout-à-l'heure, et bien entendu le moins cruel de tous.

Les éleveurs qui se servent de la futaille pour y mettre les oies en commun, leur donnent ordinairement à manger de la pâ-

tée faite avec du lait et de la farine d'orge, ou de la farine de blé d'inde et de sarrasin, ou des patates cuites. Quant à l'eau, ils en fournissent à discrétion.

Les éleveurs qui mettent chaque oie dans un pot de terre défoncé, obtiennent une graisse plus rapide en les nourrissant de la même manière. Souvent, au bout de quinze jours ou de trois semaines, on est obligé de casser les pots pour en sortir les volailles à l'engrais.

Je ne conseille pas ni la troisième ni la quatrième manière, parce qu'elles sont trop cruelles.

À présent, je te dirai un mot de deux maladies qui peuvent attaquer les oies dans le cours de leur existence: ce sont la dysenterie, et le tournis. Dans le cas de dysenterie, on recommande de faire cuire des glands dans du vin et de leur faire avaler cette boisson. Dans le cas de tournis, que l'on reconnaît dès que la volaille allonge le cou, secoue la tête, s'agite, traîne les ailes en marchant, tourne sur elle-même et refuse la nourriture, il est d'usage de percer avec une épingle une veine bien marquée qui se trouve sous la peau qui sépare les doigts, et, après la saignée, de lui tenir la tête et le cou quelques instants dans l'eau, et de renouveler de temps en temps.

Un dernier mot sur les usages de l'oie. Sa chair, tu le sais, n'est pas précisément délicate, mais nous nous en contentons et pourrions nous en contenter à moins. Sa graisse est d'une finesse sans pareille et est fort recherchée dans plusieurs cas de maladie; ses petites plumes servent à faire des oreillers et des lits que l'on place entre deux matelas; ses grosses plumes sont encore très-utilisées.

Une oie d'un an te donnera jusqu'à une livre de plume; une jeune,  $\frac{1}{2}$  livre. Puisque nous sommes sur ce chapitre, tu suras que la plume des oies maigres vaut mieux que celle des oies grasses; que celle des oies vivantes est préférable à celle des oies mortes. Voilà pourquoi il est préférable de plumer la volaille tuée, tout de suite après l'opération. La plume morte se met en pelote et se gâte plus tôt que la plume vive. Voilà pourquoi encore il vaut mieux acheter la plume en juillet et en octobre qu'en décembre, parce que, dans ce dernier mois, il est certain que la plume provient d'oies tuées.

Tu sauras qu'il existe encore une différence entre la plume de juillet et la plume d'octobre; celle de juillet n'est pas mûre, tandis que l'autre l'est parfaitement, puisque c'est le moment de la mue et qu'elle tombe toute seule. J'ajouterais qu'aussitôt le déplumage fait, tu auras soin de mettre la plume au four et l'y laisser pendant une demi-heure, après en avoir retiré le pain. Tu pourras même renouveler l'opération deux ou trois fois. Après cela, tu la conserveras en lieu sec.

*Canards.*—Si la ferme n'est pas éloignée d'une rivière, d'un ruisseau, d'un étang ou d'une mare, tu pourras élever des canards, et peut être même avec plus d'avantage que les oies; car ils dépensent moins et leur chair est plus recherchée. Si l'eau te manque, n'en élève point, car ils souffriraient trop, et leur chair n'aurait pas la qualité de celle des autres. Il faut que le canard puisse barboter, sans quoi il se tourmente et ne donne guère d'œufs.

Si tu n'élèves que huit ou dix canards, tu n'auras besoin que d'un mâle. Dans le courant d'avril, les cannes commenceront à pondre et te donneront des œufs chaque jour pendant deux ou trois mois, si tu as soin, bien entendu, de les enlever au fur et à mesure de la ponte. Tant qu'elles n'auront pas réglé leur compte avec toi, tu les tiendras au poulailler, autrement elles s'en iraient au bord des rivières, parmi les roseaux ou d'autres herbes et y feraient leur nid, en sorte que les œufs sernient perdus.

Tu ne laisseras pas à la cane le soin de couvrir ses propres œufs, car sans être une mauvaise mère, elle est une mère imprudente, et les petits à peine éclos, elle les conduirait à l'eau. Il en est ainsi, je le sais, dans l'état de nature; mais les canetons éclos au poulailler, sous une température douce, ne se trouvent pas dans cet état et ne doivent pas entrer à l'eau trop tôt. Tu prendras donc pour couveuse une poule ou une dinde, une poule surtout, car la dinde est distraite, lourde dans ses mouvements et détruit souvent une bonne partie des couvées, en foulant les petits aux pieds. La poule, au contraire, est très-attentive et s'attache aux canetons comme aux poussins. La

couaison durera un mois. Tu ne permettras pas aux jeunes canards de sortir tout de suite du poulailler et de circuler librement dans la cour de la ferme, attendu qu'ils s'effrayeraient au moindre bruit, s'éparpilleraient et pourraient être écrasés par les voitures ou les animaux. Pour éviter cet inconvénient, tu conserveras la courée, de douze à quinze jours environ, dans un lieu séparé et assez chaud. Au bout de ce temps, tu mettras les canotons en liberté, en ayant soin, toutefois, de ne pas les confondre avec les gros canards qui les tourmenteraient et en défrancheraient.

Dès l'âge de dix mois, les canards, bien nourris dans le principe avec de la farine d'orge ou des pommes de terre cuites et de l'eau de vaisselle, auront pris leur entier développement, et il n'y aura plus qu'à les engraisser. A cet effet, tu augmenteras la quantité et la qualité de leurs rations, et, sans autre moyen, ils arriveront vite à un bon état de graisse. Toutefois, tu sauras que, dans les pays où l'engraissement des canards est une industrie, on ne leur laisse pas leur liberté. Pour que la graisse se fasse plus vite et mieux, on met la volaille sous une cloche en osier, dans une pièce silencieuse et tiède; après quoi on leur donne à discrétion du grain et une pâtée de son et d'eau grasse. On leur donne aussi de l'eau; mais le moins possible, tout juste assez pour aider la digestion. En Normandie, on fait, pour l'engraissement des canards, une pâtée épaisse de farine de sarrasin, et trois fois par jour, durant une semaine et demie environ, on les bourre avec cette pâtée. Les Anglais pratiquent l'engraissement des canards avec une pâtée de farine d'orge et de lait. Autre part, on se sert de farine de blé d'Inde, sèche ou mouillée, crüe ou crue, mais surtout cuite, et l'on pousse l'engraissement pendant trois semaines.

Les canards sont assez robustes et ont plus à craindre du chasseur et du renard que de la maladie. Toutefois, il peut arriver que la diarrhée et le tourgis les attaquent. Dans ce cas, tu leur donnerais les remèdes indiqués par les oies sujettes aux mêmes affections.

On assure que les canards sont avides d'une mauvaise herbe que les botanistes appellent *jusqu'ame noire* (tabac du diable). Tu te la feras indiquer par le médecin, et, dès que tu la connaîtras bien, tu la détruiras de ton mieux, parce qu'elle n'est pas mortelle seulement pour les canards, elle l'est encore pour les poules.

Tu sauras, en dernier lieu, et pour ta gouverne, que la chair du canard étouffé est bien plus savoureuse que celle du canard saigné. Pour ton usage donc, tu l'étoufferas; pour la vente, tu la saigneras, car il y a plus d'acheteurs que de connaissances, et comme la peau de cette volaille étouffée prend une teinte rose, on la rebuterait au marché.—(A suivre)

### Chemins Municipaux.

#### CHEMINS DANS LES TERRES ARGILEUSES.

Dans les terres argileuses, les chemins sont toujours mauvais. Vionné un orage un peu considérable, et de suite le sol s'y détrempé, des ornières se creusent partout, bientôt les voitures ont peine à passer; et vous aurez beau faire des réparations, ce sera toujours à recommencer.

Je connais des cultivateurs qui consacrent de 25 à 30 journées de travail par été au maintien de leurs chemins; ils les labourent, les hersent, remplissent les ornières à mesure qu'elles se font, charrient des roches, réparent les fossés, et tout cela sans de grands résultats: en un instant la pluie défait leur ouvrage.

En quittant enfin leur vieille routine pour adopter un système nouveau, ces cultivateurs atteindraient leur but bien plus sûrement, et, ce qui est important à moins de frais.

Quel est donc le système à suivre? Celui que je vais expliquer rencontrera, je l'espère, l'approbation du public.

Dans les sols composés de terre graveleuse, mêlée de sable, et où l'argile ne se trouve que dans une faible proportion, les chemins sont d'entretien facile, et, à moins d'être négligés tout à fait, rarement impraticables. La chose se comprend: dans ces terres légèrement l'égoûtement est rapide, et une terre bien égoutée ne se creuse pas facilement sous le poids des roues.

Puisque ces terres ont de telles qualités, employons-les donc

dans la réparation de nos chemins.

Voici un devis des ouvrages qu'un bon cultivateur devrait faire pour mettre son chemin en bon état.

1<sup>o</sup>. Faire des fossés larges et profonds, avec les décharges nécessaires pour le rapide écoulement des eaux, et rejeter la terre sur le milieu du chemin. 2<sup>o</sup>. Couvrir ensuite le chemin d'un lit de fascines de 1 pied de hauteur. On entend par fascines des branches d'arbres qui ne doivent pas avoir plus de 1 1/2 pouce de gros bout, et de 9 à 10 pieds de longueur. On les dispose en double rangée, en croisant les gros bouts, de manière à ce que le milieu du chemin ait 1 pied de hauteur, et que les extrémités soient élevées de 6 pouces.

On peut se servir de toute espèce de bois pour faire des fascines; cependant, d'après l'avis de personnes compétentes, les meilleurs sont celles de hêtre, de bouleau et de d'alisier.

3<sup>o</sup>. Sur ces fascines, charrier de la terre jaune sablonneuse, du sable ou du gravier à raison de 100 voyages environ par arpent de chemin (l'année suivante on pourrait en charroyer à peu près autant, pour obtenir un chemin plus durable encore). En plaçant cette terre d'une manière égale sur les fascines, on se trouve à avoir un chemin arrondi.

Ce système, facile à mettre en pratique, est basé sur l'expérience, et j'en ai vu d'heureuses applications dans les paroisses en bas de Québec, et principalement dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé. La partie qui concerne les fossés n'a pas besoin de démonstration, il est reconnu depuis longtemps, en théorie du moins, qu'il est impossible d'entretenir une terre ou un chemin sans les égoutter.

L'usage des fascines est inconnue à la plupart des habitants des vieilles paroisses, quoiqu'on le trouve dans tous les townships.

Dans les grandes routes que le gouvernement fait ouvrir, il se rencontre souvent des sables marécageux de quelques milles de longueur, où l'on ne trouve pas de fonds pour ainsi dire. Autrement on y pratiquait des chemins plus ou moins redoutables, en faisant emploi de corps de roi; tout le monde se rappelle ces longues parties de routes pontées où s'épuisaient les chevaux; cependant les voitures y passaient et le voyageur, cahoté en tous sens, en était quitte pour une courbature.

Aujourd'hui ce mode est tombé en désuétude, et le corps du roi disparaît. On l'emploie encore pourtant dans les endroits où la terre noire s'étend à une grande profondeur, mais on le recouvre de fascines.

Dans les sables ordinaires, on se contente d'un simple fascinage; on donne au chemin 19 à 20 pouces de rond, et l'on obtient une voie solide, durable, qui ne demande que peu de réparations.

C'est aussi une règle mise en vigueur par le gouvernement de n'employer pour la confection des chemins que de la terre réellement propre à cet usage; la terre végétale, la terre noire et l'argile sont prohibées, et les conducteurs ont ordre de se servir de terre jaune sablonneuse, de sable ou de gravier. La raison en est bien simple, la terre végétale, et la terre noire, n'ont pas de consistances et s'usent vite; quant aux défauts de l'argile tout le monde les connaît.

La terre jaune, celle qui n'est point mêlée de glaise, le sable et le gravier ont des qualités incontestables qu'il est superflu d'expliquer et lorsqu'on les met sur un lit de fascines il est facile de voir les bons effets qui en résultent.

Les fascines donnent un drainage naturel qui accélère l'égoûtement d'un sol qui, de soi-même, égoutte déjà facilement.

Dans les localités où l'on peut se procurer de bon gravier, comme sur les bords du fleuve et dans plusieurs endroits où l'on en rencontre des dépôts considérables, on peut, à la rigueur se dispenser de fasciner.

L'année dernière, je me rendais au village de Cacouna à la gare du chemin de fer, située à quelques milles plus loin; il avait plu sans relâche, et je m'étonnais de trouver une route solide, sans ornières, et cela dans une terre argileuse, mêlée de terre noire. Intrigué, je demandai à mon compagnon de voiture la raison de ce qui pour moi était un vrai phénomène. Voici l'explication qu'il me donna: Cette route dont toute la paroisse avait un besoin continu était autrefois dans un état affreux, souvent impraticable, surtout le printemps et l'automne. Après avoir essayé bien des moyens, les autorités municipales en emplo-

yèrent un dernier. Elles dé-rétèrent que chaque intéressé serait tenu de charrier sur cette route 12, 15 ou 20 voyages de gravier, jusqu'à ce qu'elle fût en bon ordre.

Les contribuables, suivant l'antique coutume, murmurèrent, se firent tirer l'oreille, crièrent à l'abus, mais le conseil municipal tint bon, le bon sens triompha de la routine, et au bout de trois ou quatre ans, on avait une route de première classe, où l'on a que d'insignifiantes réparations à faire chaque année.

Voilà un moyen pratique que je recommande à nos conseillers municipaux.

Reste la question du coût. Disons de suite que tous les ouvrages recommandés plus haut peuvent être exécutés par le cultivateur lui-même et par conséquent sans déboursés. Qu'il coupe ses fascines pendant l'hiver et qu'il les charrie à loisir. Le mois de juin arrivé, il les disposera sur son chemin, ce qui ne peut lui prendre que quelques jours, et il charriera ensuite sur ces fascines du sable ou du gravier; presque partout on en trouve sans être obligé d'aller au loin.

En quatre ou cinq jours, une voiture pourra transporter les 100 voyages requis par arpent. Jusqu'ici j'ai supposé qu'il n'y avait qu'un seul homme et qu'un seul cheval, mais dans la plupart de nos fermes on peut disposer de deux voitures au moins et d'un grand nombre de bras, en sorte que tout l'ouvrage pourrait se faire en quelques jours.

Voici du reste un état qui fera voir ce que coûte l'ancien système, et ce que pourrait coûter le nouveau. Il m'a été fourni par un cultivateur intelligent à qui je l'avais recommandé, et qui avait à entretenir un chemin dans une terre argileuse. Sa terre avait trois arpents de large.

Comme conseiller, ou comme maire, m'écrit-il, dans ma paroisse j'ai toujours tenu à maintenir mon chemin en bon ordre, et les chiffres suivants vous feront voir ce qu'il m'en coûtait aujourd'hui.

AUTREFOIS.

Chaque printemps, chemin impraticable depuis la fonte des neiges jusqu'au 20 ou 25 juin; réparations difficiles à faire et à peu près inutiles, une ornière remplie le matin était aussi profonde le soir, s'il passait quelques voitures.

A la fin de mai et en juin, labour du chemin, terre ramenée au milieu afin d'arrondir, hersage, charroi de cailloux;

En juillet, août, septembre et partie d'octobre, une demi-journée après chaque abat de pluie pour réparer, abattre les ornieres, en somme, une journée par semaine bien souvent de travail sur mon chemin.

Depuis la fin d'octobre jusqu'aux gelées, réparations inutiles.

En résumé, je consacrais au moins 20 journées de mon temps à réparer mon chemin, ce qui, à raison de 80 centins par jour équivalait à une dépense annuelle de..... \$16.00

Résultat. Chemin impraticable quand même pendant deux ou trois mois chaque année, plus ou moins beau le reste du temps et toujours la même besogne à recommencer chaque printemps, soit en 5 ans..... 80.00

75 voyages de fascines, préparées en hiver, à 25 cts. le voyage..... 22.50

1 1/2 journées pour étendre ces fascines..... 1.20

800 voyages de sable à 5 cts. le voyage..... 15.00

Usage d'un rouleau pendant 1/2 de jour..... 50

\$39.20

Soit pour la première année \$39.20; les années suivantes, les réparations consistant à charrier du sable dans les endroits détériorés, environ 6 voyages par an, soit en quatre ans environ \$2.

En sorte qu'en cinq ans mon chemin ne coûte que \$41.20, et j'espère ne dépenser maintenant qu'une ou deux piastres par année en ouvrage pour l'entretenir. Je ne parle pas des fossés, car il me fallait les entretenir dans les deux cas.

Cet exemple n'a pas besoin de commentaires.

Cependant le coût d'une bonne réparation peut paraître, d'après les chiffres ci-dessus, un peu élevé puisque nous arrivons à un montant de \$18 de l'arpent, ou \$381 du mille. Mais il faut considérer, d'abord, que la construction d'un chemin dans une terre argileuse est aussi difficile que dans une savane marécageuse, et que les mêmes travaux y sont nécessaires, sauf, bien

entendu, l'enlèvement de bois et des racines; ensuite, que ces calculs sont faits sur l'ouvrage d'une seule personne, et que si l'on faisait réparer un mille ou deux de chemins à l'entreprise, le prix serait moins élevé; le même cultivateur me disait qu'il ne craindrait pas d'entreprendre un mille pour \$6 à \$7 de l'arpent. Enfin il ne faut pas oublier que c'est un travail que l'on n'a pas à recommencer chaque année, et que l'entretien d'un chemin ainsi fait revient à une bagatelle.

Le devis que je viens de donner s'applique spécialement aux chemins les plus importants, à ceux dont toute une paroisse a besoin, et qui, par là, même, sont plus exposés que les autres à se détériorer, parce qu'il y passe un plus grand nombre de voitures.

Les chemins de concessions et les routes qui y conduisent étant beaucoup moins fréquentés, la réparation n'exige pas autant de travaux, il suffit de les arrondir (10 pouces de rond) et d'y charrier une bonne couche de sable ou du gravier, ce qui peut coûter de \$4 à \$5 de l'arpent.

Ce que j'ai dit pour les terres argileuses peut s'appliquer aux terres noires et savaneuses. Quant aux chemins construits dans les terres jaunes sablonneuses, et en général dans les terres où le sable domine, il suffit de les égoutter et de les arrondir, ce qui, malheureusement, ne se pratique guère dans nos campagnes.

On rencontre des chemins construits sur des bancs de sable mouvant si commun dans quelques districts, et l'on y voit à chaque instant se renouveler la scène décrite par le poète:

L'attelage saut, soufflait, était rendu.

Pour remédier aux défauts de ces chemins, quelques cultivateurs y transportent de la terre jaune, ou même argileuse afin de leur donner la consistance qui leur manque. C'est, je crois, le meilleur moyen possible.

J. O. FONTAINE, Directeur de colonisation.

— Journal d'Agriculture.

Voulez-vous bien engraisser un agneau?

D'abord nourrissez bien la mère. Ensuite, dès sa naissance, séparez le petit de sa mère, donnez-lui à manger dans l'appartement où vous le tenez, de la farine de blé d'inde sèche, du foin tendre, etc., la faim le portera à s'en nourrir, puis vous lui ferez voir sa mère trois ou quatre fois par jour et le laisserez même coucher dans la même étable. Par ce moyen, il se nourrira du lait de sa mère avec plus d'avidité et d'une manière qui sera plus profitable à la brebis et à l'agneau.

Les truies qui mangent leurs petits.

Il est reconnu que l'élevage du porc est une des spécialités les plus lucratives de l'économie agricole; mais un obstacle qui n'est pas très-rare au succès de cet élevage, ce sont les mères qui mangent leurs petits.

On a essayé beaucoup de moyens pour corriger ces bêtes de cette fâcheuse habitude et rarement on y a réussi.

Un journal agricole de Lausanne (en Suisse) la Ferme Suisse indique les moyens suivants:

1o. Arracher aux porcelets, dès leur naissance, les dents de l'extrémité de la mâchoire. Ces dents mordent souvent la tétine de la jeune mère, et c'est la douleur qui rend celle-ci furieuse et la pousse à dévorer ses petits.

2o. Un second moyen consiste à assoupir la mère au moment de la mise bas, on lui verse dans l'oreille quelques gouttes de teinture d'opium avec sept fois son poids d'alcool camphré. La somnolence de la truie l'empêche de sentir les morsures des petits qui têtent en toute sécurité.

3o. Un troisième moyen consiste à enivrer les petits de jus de genièvre, qui est désagréable à la mère. Ce moyen paraît moins sûr que les deux autres, surtout que le premier.

Nous les reproduisons tous les trois sans toutes réserves.

Choses et autres.

Nouvelle publication.—Nous venons de recevoir une magnifique petit livre de prières, publié par le Collège Joliette sous

le titre de ; " *Manuel de la Confrérie du Cœur de Jésus* " contenant 272 pages. Le recueil de prières, ainsi que l'ordinaire de la messe et les vêpres, etc., que contient ce petit livre, en fait un objet indispensable de la jeunesse. Ce petit volume est très-bien imprimé et possède une couverture très convenable.

Chacun devrait s'empresse de se le procurer au prix modique pour lequel il se vend.—Prix : Cartonné en toile, \$2 50 la douzaine ; pleine reliure en cuir, tranche marbrée, \$3 la douzaine ; pleine reliure, tranche dorée, \$3.60 la douzaine.

Les prières de ce volume se disent en faveur des âmes du purgatoire.

En vente à la librairie Chs. Payette, 250 rue St. Joseph, Montréal.

**Sommaire du "Canada Musical," livraison du mois d'avril.**—Bulletin No. 1 de publications et d'importations récentes de la Maison A. J. Baucher. Poésie : A. Hector Berlioz. Méhul. Correspondance Belge. Nouvelles musicales Canadiennes. C. J. Craig, accordeur et réparateur de Pianos. Musique : Rien n'est si beau que mon Couvent, romance par J. B. Labelle. Bibliographie musicale. Correspondance Parisienne. Le cœur du Jésus. Conseils d'un professeur sur l'enseignement du piano, par A. Marmontel, (Suite) Décès. Abonnements reçus dans le cours du mois. Calendrier et Guide des Organistes et Directeurs de chœurs. Table des matières.

Cette intéressante revue musicale, qui en est rendue à sa quatrième année de publication, devrait se trouver dans toutes les familles de la campagne où l'on s'occupe de musique. Cette publication mensuelle contient à chaque livraison un morceau de musique de choix qui à la fin de l'année forment une collection valant plus que le double du prix d'abonnement qui n'est que d'une piastre par an. A chaque numéro nous y lisons une longue liste de morceaux de musique publiés par les propriétaires de cette revue musicale, indiquant en même temps s'ils sont de facile exécution, etc., afin que ceux qui les achètent puissent le faire avec l'assurance de les utiliser agréablement. Les conseils d'un professeur sur l'enseignement du piano, que contient chaque livraison, peuvent être très-utiles aux jeunes filles de la campagne qui voudraient se perfectionner dans cet art, et n'ont pas à leur disposition un maître pour leur enseigner le piano.

**La loi prohibant l'importation des bestiaux d'Europe en Canada, rescindée.**—La Gazette du Canada publie l'ordre suivant : Attendu qu'il y a lieu de croire que le danger de l'introduction en Canada de la maladie connue sous le nom de Rinderpest, qui sévissait naguère dans plusieurs parties de l'Europe, est passé, et qu'il n'est plus opportun de prohiber l'importation des bestiaux d'Europe en Canada,—il a plu à Son Excellence sur la recommandation de l'Hon. Ministre de l'Agriculture d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que l'Ordre en Conseil du 2ème jour de mars A. D. 1877, prohibant l'importation d'Europe en Canada, des bestiaux et autres articles y spécifiés comme susceptibles de communiquer la maladie, soit, et il par le présent rescindé.

**Les chevaux à Montréal.**—Les Etats-Unis n'ont pas seuls le privilège de vendre des chevaux à l'Angleterre pour l'usage de leurs troupes.

A soixante lieues de Québec, il y a aussi une ville, qui, depuis que la guerre est à l'ordre du jour, fait un commerce considérable de chevaux.

Nous voulons parler de Montréal où les demandes de chevaux deviennent de plus en plus actives.

Le chemin de fer du Grand Tronc en prend chaque jour plusieurs wagons de 18 à 30 dans chacun. Ils sont, comme nous l'avons déjà dit, destinés au service militaire et marqués de la lettre S.

On dit aussi qu'il y a une foule d'agents qui parcourent en ce moment notre pays, à l'Est et à l'Ouest dans le même but.

De grandes quantités de bestiaux sont aussi expédiées en Angleterre.—*Le Nouvelliste de Québec.*

N'est ce pas une chose étrange d'entendre des cultivateurs canadiens, qui se dégoûtent des produits de leur pays, tourner en ridicule ceux d'entre eux qui se servent des stocks de leur

pays. Honte plutôt à celui qui, ne pouvant imiter l'industrie des autres, recourt à prix d'argent emprunter les produits artificiels pour se donner un vêtement qui souvent ne va pas à son état, comme s'il ne valait pas mieux encourager l'agriculture, source de profit pour le pays, stimuler l'industrie des cultivateurs et encourager le commerce dans l'intérieur.

Le cultivateur paie une taxe chaque fois qu'il achète des articles qui viennent des pays étrangers, parce que ces objets sont sujets à un impôt, taxe qui se paie à la douane. Pourquoi donc ne pas nous accoutumer à nous passer des inutilités étrangères. Utilisons nos moments, nos produits, nos ressources et notre santé, puis nous serons à l'aise ; mais si au contraire nous demeurons sans énergie, sans activité, sans éducation, nous succomberons bientôt, et il ne manque jamais de braves pour arracher la crinière du lion mort.

*A notre correspondant J. B. Z. K.*—Votre correspondance ne portant aucune signature ne peut être publiée. Comme elle indique cependant que vous résidez à Ste. Anne, arrêtez en passant au Bureau de la Gazette des Campagnes et nous nous ferons un devoir de répondre à vos questions de manière à vous satisfaire et à calmer vos appréhensions.

## RECETTES

### Moyen de détruire la bruche des pois.

M. l'abbé Provancher, dans son livre intitulé *Le verger et le potager*, mentionne un insecte ennemi fort redoutable pour les pois, surtout à Montréal ; la " bruche des pois, " *bruchus pici*, petit coléoptère dont la larve s'enferme dans le fruit pour s'en nourrir et n'en sortir le plus souvent qu'à l'état allé. Les grains attaqués en donnent à peine l'apparence à l'extérieur, si ce n'est par un petit rond de couleur un peu terne. Percez cet endroit d'une épingle et vous en releverez une mince pellicule qui abrite l'insecte occupant la capacité du grain presque entier. M. l'abbé Provancher ajoute que dans les environs de Québec, il est rare qu'on trouve un grand nombre de grains attaqués par ce vers.

Voici un moyen de détruire cet insecte, qui devrait être connu par tous les cultivateurs : Ce moyen consiste à plonger les pois dans l'eau tiède vingt-quatre heures avant de les planter. Un grand nombre d'insectes sortent des pois, et viennent en tournant se noyer à la surface de l'eau qui, en pénétrant à l'intérieur des pois, asphyxie également dans leurs loges ceux qui n'en sortent pas.

### Moyen de blanchir la laine

Si vous voulez blanchir de la laine de mauvaise couleur, lavez-la dans du blanc d'Espagne que vous réduirez en poudre. Vous mettez de craie un double du poids de la laine ; vous la détrempez à l'eau froide jusqu'à ce qu'elle se trouve aussi épaisse que la peinture, peut-être même plus ; pétrissez y votre laine, laissez-la sécher, puis frottez-la bien. Vous vous apercevrez qu'elle aura acquis une teinte des plus agréables. Pour bien nettoyer la laine, lavez-la à l'eau froide.

### Préserver les moutons de la gale et des vermines

Vous préserverez vos moutons de la gale et des vermines, si vous avez soin de les frotter, ap à la fois, d'huile ou de beurre mélangé de soufre. Comme cette odeur de soufre leur déplaît, il est bon de les laver dans de l'eau imprégnée d'un peu de sel, trois ou quatre heures après.

### Empêcher une indienne de changer

Pour empêcher une indienne de changer, plongez-la dans une forte saumure et laissez-la sécher.

A NOS  
ABONNÉS  
retardataires  
**PRIÈRE DE PAYER  
AU PLUS TOT.**